

2024/30/05/14

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 30 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Étaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud (arrivée à 21h04), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : PHILIPPE Jean-Luc.

Absent(s) non excusé(s) : LE GRAND Mickaël

Procuration(s) : PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 22/05/2024  
Convocation affichée le : 24/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 25  
Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 10/06/2024

Publié ou notifié le 21.06.2024

Certifié exécutoire le 21.06.2024

A GOURIN, le 21.06.2024

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**14- ENGAGEMENT PARTENARIAL ENTRE LA COMMUNE DE GOURIN, LE CONSEILLER AUX DECIDEURS LOCAUX, LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PONTIVY ET LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU MORBIHAN**

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée l'autorisation de signer un engagement partenarial avec le Conseiller aux décideurs locaux, le Service de gestion comptable de Pontivy et la Direction départementale des Finances Publiques du Morbihan. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et l'amélioration de la qualité des comptes.

Les partenaires s'engagent à collaborer dans une démarche visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers et le service rendu aux usagers.

Les engagements contractualisés sont organisés autour de quatre axes majeurs :

Département du MORBIHAN

- Faciliter les travaux de l'ordonnateur
- Améliorer l'efficacité des procédures
- Offrir une meilleure lisibilité des comptes aux décideurs
- Développer l'expertise fiscale, financière et domaniale

VU l'engagement joint en annexe de la présente délibération,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**AUTORISE** le maire, ou son adjoint délégué en cas d'empêchement, à signer l'engagement partenarial avec le Conseiller aux décideurs locaux, le Service de gestion comptable de Pontivy et la Direction départementale des Finances Publiques du Morbihan.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 30 mai 2024

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.